

### L'essentiel de la semaine

**Animateur référent**

Elodie JOUANNEAU  
ARVALIS  
02.31.71.13.91  
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

**Animateur suppléant**

Cynthia TORRECILLAS  
ARVALIS  
02.32.07.07.40  
c.torrecillas@arvalisinstitutduvegetal.fr

Pour ce premier bulletin Céréales de la campagne 2017, 6 parcelles de blé tendre ont été observées et aucune parcelle d'orge d'hiver n'a été observée cette semaine. Les parcelles de blé tendre observées correspondent à des semis précoces de début octobre, les conditions sèches du moment et les gelées matinales de la semaine dernière provoquent une levée lente. Actuellement elles sont entre le stade levée et 1 feuille pour la parcelle la plus précoce. Selon les secteurs de la région, les semis sont bien avancés où sont en cours, les conditions météorologiques annoncées dans les prochains jours sont très favorables aux semis. Du côté des ravageurs, quelques dégâts de limaces sont observés dans deux parcelles en Seine-Maritime et dans l'Eure, 2 et 5 % des plantules présentent des dégâts. Le seuil de nuisibilité n'est donc pas atteint dans ces deux parcelles.



**Limace grise adulte piégée sur une parcelle du réseau.**

**Directeur de la publication**

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

**BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur**

[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

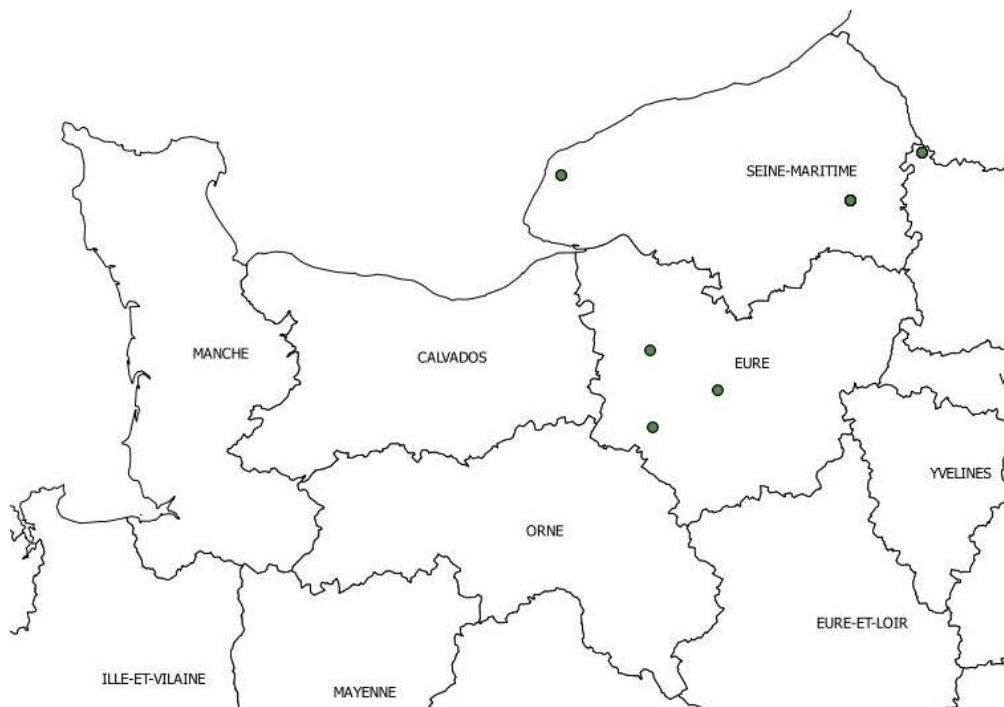
*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**Prochain BSV : mercredi 26 octobre.**

## Observations de la semaine

Observations réalisées en début de semaine sur :

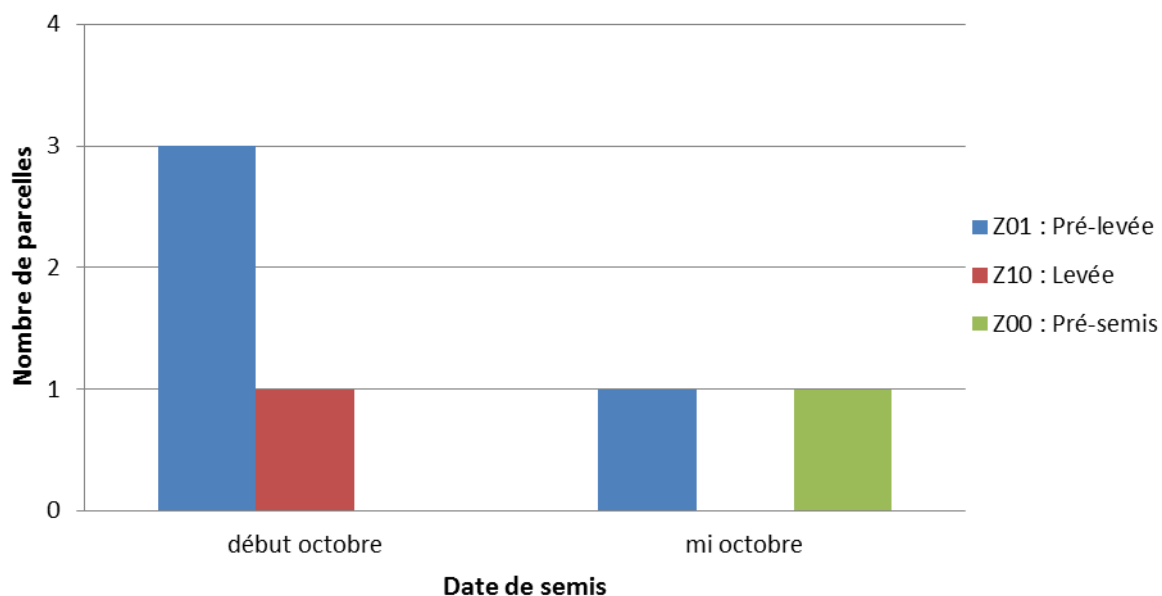
- 6 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.
- Aucune parcelle d'orge d'hiver n'a été observée cette semaine



Répartition des parcelles observées : en vert les parcelles de blé tendre d'hiver.

## Stades des parcelles de blé tendre d'hiver

Répartition des parcelles de blé tendre d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Actuellement la parcelle la plus précoce se situe en Seine-Maritime, elle a été semé tout début octobre et est au stade levée cette semaine. Les autres parcelles observées sont en cours de levée. Une parcelle a été observée en pré-semis du blé tendre.

## **Ravageurs des céréales**

**Limaces** : On note la présence de limaces sur deux parcelles su réseau en Seine-Maritime et dans l'Eure, les dégâts sont entre 2 et 5% de plantules attaquées. Les limaces observées sont des limaces grises adultes.

**Cicadelles** : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

**Pucerons d'automne** : aucun puceron d'automne n'a été observé cette semaine.

## Seuils de nuisibilité

### **Limaces**

*En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (Deroceras reticulatum) et parfois la limace noire (Arion hortensis).*

*Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.*

*Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m<sup>2</sup> par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m<sup>2</sup> en une nuit.*

*A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.*



Piège à limaces, face aluminium visible  
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces  
(photo E. Masson)

### **Pucerons d'automne**

*Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.*

*Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.*

*Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).*

### **Cicadelles**

*Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.*